

## REVISION DU P.L.U. DE CARBONNE – 31

<p><b>COMPTE RENDU DE LA 7<sup>ème</sup> REUNION DU 11 Juillet 2006</b></p>
---

---

**ORDRE DU JOUR** : cinquième réunion thématique en vue de l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) : **ACTIVITES ECONOMIQUES**

## **I- Retour sur les réunions précédentes**

Mr le Maire souhaite programmer plusieurs réunions d'avance afin de rythmer l'avancée du PLU. Ainsi, 3 réunions sont programmées avec le bureau d'études : 05/09/06, 19/09/06, 03/10/06. 4 réunions seront organisées en interne entre ces dates.

Mme Frauciel précise que la réunion d'aujourd'hui va permettre de finaliser les axes majeurs du PADD. Un travail plus précis suivra sur les futurs équipements et leur emplacement, ainsi que les secteurs à développer: des schémas définiront les principes d'accès, de desserte, d'aménagement d'espaces publics...sur les zones d'urbanisation future.

Ainsi, courant Octobre, l'ensemble du document sera présenté au conseil municipal puis à la population en réunion publique. La phase PADD sera aboutie. Le travail sur le règlement – zonage débutera alors.

## **II- Thème « activités économiques »**

### 1) Les gravières

La commission de travail revient sur l'évolution des gravières existantes et celle à créer.

#### Enjeux communaux retenus :

- *Maintenir deux zones de gravières au Nord de l'autoroute*
- *Aménager les gravières en fin d'exploitation:*
  - *Créer un lac de pêche et une aire de loisirs,*
  - *Maintenir et étendre la déchetterie et la zone d'enfouissement*
  - *Etendre la zone d'activités entre Activestre et St Michel,*
  - *Comblir le lac de l'échangeur 27 pour permettre à terme l'extension de la zone d'Activestre.*
  - *Définir l'ancienne gravière de St Michel comme secteur d'enfouissement pour que la zone devienne à terme zone d'activités.*
- *Créer une nouvelle zone de gravière sur Cazeneuve, dans le prolongement des gravières de la commune de Lafitte, à l'écart des zones d'habitat existantes.*
- *Aménager une zone verte « tampon » entre la future gravière, et les zones d'activités et d'habitat environnantes.*

La mairie organisera en interne une réunion avec le directeur des gravières Boué pour affiner avec lui le devenir de ce secteur de Gravière. Les conclusions seront communiquées au bureau d'études, ainsi que le plan de gravière.

## 2) Activités commerciales, artisanales et industrielles

### Enjeux communaux retenus :

- *Soutenir le pôle d'activités de services, bureaux et petit artisanat sur l'entrée de ville de Bourjaquet.*
- *Maintenir la zone industrielle du Naudon, et traiter ses limites avec la zone d'habitat.*
- *Etendre la zone d'activités de Dupau pour permettre l'accueil de commerces ne pouvant s'installer dans le centre*
- *Aménager l'axe de liaison entre les zones d'activités de Dupau et Bourjaquet.*
- *Aménager une zone verte « tampon » entre la future gravière, et les zones d'activités environnantes.*
- *Renforcer l'attractivité commerciale du centre valorisant l'ensemble des espaces publics, et en aménageant de nouvelles aires de stationnement.*
- *Identifier un pôle socio-médical sur la commune (à préciser)*
- *Gérer le site du lac concomitant à Activestre pour répondre aux besoins techniques de la protection incendie.*
- *Créer une vitrine qualitative d'activités le long de l'autoroute par l'extension de la zone d'activités d'Activestre vers l'échangeur 27 et vers St Michel pour optimiser les terrains délaissés des gravières.*
- *Aménager une zone d'activités complémentaire à l'existant au Sud de l'autoroute autour de l'échangeur 26, plaine du Thouet.*

## 3) L'agriculture

Les espaces agricoles situés entre voie ferrée et autoroute sont en nette régression par rapport aux choix d'aménagement envisagés. Cependant, le diagnostic agricole élaboré par la chambre d'agriculture fait apparaître dans ce secteur près d'une quinzaine de sièges agricoles. Il semblerait que beaucoup de ces bâtiments ne soient plus en activité.

La mairie devra donc établir un bilan sur ce secteur et en faire part à la chambre d'agriculture qui actualisera ce diagnostic.

## 4) Le Tourisme

### Enjeux communaux retenus :

- *Soutenir l'attractivité touristique du territoire en préservant l' « écharpe verte » de la Garonne, des coteaux, en valorisant le patrimoine historique, et en aménagement le quartier de la gare.*

## **III- Divers**

Concernant l'assainissement collectif, Mr De Gobbi précise que la station d'épuration actuelle a une capacité de 4000 EH, et traite aujourd'hui 2400 EH. Elle peut donc subvenir aux besoins communaux sur les 5 prochaines années. Il conviendrait donc de programmer une nouvelle station d'épuration, et surtout de lancer dès maintenant la mise à jour du schéma communal d'assainissement.

La prochaine réunion est fixée au 5 septembre à 18H00. Elle permettra d'aborder les enjeux en terme de réserves foncières et de programmation d'équipements.

Un plan cadastral retraçant les projets en terme de gravières et d'activités est joint au présent compte rendu pour validation.

Fait à Toulouse, le 12 Juillet 2006

Pour l'Atelier Sol et Cité,

Caroline BEAU